

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 42

Artikel: Une consultation médicale au camp de Bière
Autor: C.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181982>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de Lyon, où elle cueille toujours de nouvelles couronnes... à l'âge de 74 ans!

Au dire de personnes qualifiées, qui l'ont vue à l'œuvre, la troupe de M. Lejeune, actuellement à la Chaux-de-Fonds, est des mieux composées et nous promet pour cet hiver de véritables jouissances artistiques.

L. M.

Les derniers combats de l'ancienne Berne.

(Mars 1798.)

I

L'appui donné à la révolution du Pays de Vaud n'avait été pour le Directoire de la République française qu'un prétexte pour occuper notre territoire et assurer les communications des armées du Rhin et de l'Italie, dans la prévision d'une reprise des hostilités avec l'Allemagne. Du reste, le Directoire, dont les caisses étaient vides et qui ne pouvait qu'avec peine payer ses troupes, n'ignorait pas que plusieurs des cantons suisses passaient pour riches, et que Berne, en particulier, possédait un magnifique arsenal et un trésor de 30 millions.

Déjà en décembre 1797, des troupes françaises avaient envahi le val St-Imier et s'étaient avancées jusqu'à Bienne. Au mois de janvier suivant, une division de l'armée d'Italie, commandée par le général Ménard, établissait ses cantonnements dans le Pays de Gex et en Savoie. La mort de deux hussards, tués par des paysans de Thierrens, qu'ils avaient provoqués à coups de sabre, fournit aux Français l'occasion désirée et peut-être cherchée. Ménard arrive à Lausanne avec sa division et porte son avant-garde jusqu'aux frontières bernoises. Ne se sentant pas en force et trouvant son adversaire mieux en mesure qu'il ne le supposait, le général français s'en tint là pour le moment et prit position. Telle était la situation dans les premiers jours de février 1798.

Contre une armée débouchant du Pays de Vaud et des défilés du Jura, le plateau, dont Berne est le centre, présente une espèce de redoute naturelle, à laquelle trois rivières, qui se jettent l'une dans l'autre, servent successivement de fossé. Ce sont, au midi, la Singine; à l'ouest, la Sarine et l'Aar; puis encore l'Aar, au nord. Ces trois rivières n'offrent guère que six passages, tous faciles à défendre: Neueneck, au sud; Laupen, entre le sud et l'ouest; la formidable position de Gumminen et celle d'Aarberg, à l'ouest; Buren, entre l'ouest et le nord, et enfin Soleure, au nord. A partir d'Aarberg, une chaîne de collines, courant de l'ouest à l'est, coupe en deux le plateau pour rejoindre au Grauholz les derniers contreforts des montagnes de l'Emmenthal. On pouvait considérer cette ligne comme fermant, au nord, le dernier boulevard de la capitale. Cet ensemble constituait une excellente base de défense et d'opérations. Cependant, les Bernois en dépassèrent les limites. Dans le but de couvrir Soleure, ils avaient passé l'Aar et tenaient aussi la ligne de la Thièle, de Buren à Nidau. De là, leurs cantonnements s'étendaient jusqu'à Cerlier, pour arrêter un coup de main parti de Neuveville, et jusqu'à Sugy,

pour défendre la basse Broie. Ils occupèrent en outre Fribourg et Morat.

La position formait ainsi un vaste demi-cercle, au centre duquel se trouvait Berne, et dont les clés étaient Fribourg et Soleure.

Les troupes françaises, sans communications entre elles, étaient postées au nord-ouest et au sud-est de la position; autour de Bienne, où elles avaient été renforcées par 12,000 hommes de l'armée du Rhin, elles comptaient 23 bataillons, 18 escadrons, de l'artillerie, en tout 16 mille hommes, sans compter les corps détachés et les réserves. Ces troupes étaient sous le commandement du général Schauenbourg, vieil officier prudent, énergique et habile tacticien.

A Avenches et Payerne se trouvait le gros de l'armée qui avait envahi le Pays de Vaud. Obligée d'occuper une vaste étendue de terrain, d'Aigle à Yverdon, cette armée, très faible à l'origine, devint bientôt, par les renforts qu'elle reçut et la formation de bataillons vaudois, aussi importante que celle de Schauenbourg. Le général Brune, appelé à remplacer Ménard, envoyé en Corse, en avait le commandement en chef.

Berne pouvait opposer aux troupes françaises une armée de 35,000 hommes, y compris les renforts arrivés de quelques cantons. Mais cette armée occupait une ligne de 40 lieues environ, des Ormonts jusqu'au delà d'Aarau. L'effectif des troupes en face de l'ennemi, sans compter le corps placé dans les Ormonts, se composait de 3 divisions.

A Morat, sous le commandement du général-major d'Erlach, se trouvait la première division, forte de plus de 5,000 hommes: infanterie, carabiniers, dragons, avec 26 pièces de divers calibres. Environ 2,200 Bernois et Fribourgeois, occupant la ville de Fribourg, couvraient son flanc gauche.

La seconde division avait ses cantonnements le long de l'Aar et de la Thièle, de Buren à Nidau, pour revenir vers Aarberg, où elle rejoignait la précédente. Elle comptait plus de 6,000 Bernois, avec 37 pièces de canon, sous les ordres du quartier-maître-général de Graffenried. Environ 3,000 confédérés de divers cantons, portés en arrière, formaient la réserve.

La troisième division, destinée à couvrir Soleure et les passages du Jura, était commandée par le général de Buren. Elle ne comptait que 3,000 hommes, avec 18 pièces de canon. Les troupes de Soleure, 2,000 hommes au plus, auraient dû la renforcer, et, en arrière, à Herzogenbuchsée et Langenthal, se trouvaient, pour la forme, 1,500 Lucernois et Unterwaldiens.

(A suivre.)

Une consultation médicale au Camp de Bière.

Les nombreux militaires qui ont eu l'occasion de faire du service au camp de Bière ont dû s'apercevoir que les médecins du camp ne restent pas inactifs, comme on le croit trop souvent, et que, bien qu'il y ait peu ou point de malades parmi la troupe, ils sont toujours assez occupés.

Il est d'usage, en effet, que bon nombre des malades du village de Bière et des environs se font

traiter, tant que la chose est possible, par les médecins militaires, et quoique l'entrée dans les casernes soit interdite aux civils, les factionnaires ont en général le cœur assez tendre pour laisser passer ceux d'entre eux qui désirent consulter.

Ils ont cependant à leur portée plusieurs médecins civils fort estimés, et auxquels ils tiennent beaucoup lorsqu'ils sont obligés de passer par leurs mains.

Pourquoi donc cette préférence momentanée ? Est-ce que l'habit bleu a pour le malade un attrait particulier qui produise sur son état quelque révolusion favorable ? Est-ce peut-être aussi parce qu'un chirurgien portant l'uniforme n'ose guère faire payer ses consultations à un bourgeois, qu'ainsi les cures sont gratuites, et partant plus salutaires ? Nous pencherions volontiers pour le second motif ; et, pour ne pas médire, hâtons-nous d'ajouter que l'argent ainsi économisé par ces braves gens est bien peut-être destiné à quelque œuvre pieuse ou charitable.

Mais ces consultations au camp de Bière tournent souvent à la plaisanterie, car elles ont ordinairement lieu en présence de témoins assez disposés à rire aux dépens de patients qui, par économie autant que par bêtise, viennent recourir à la science médicale militaire.

En voici un exemple dont nous garantissons l'authenticité :

Un naturel du pays, momentanément affligé d'une joue démesurément grosse et ne pouvant desserrer les mâchoires, se fait introduire dans une chambre des casernes, où le médecin se trouvait alors en compagnie du vétérinaire, du commissaire fédéral et de quelques autres officiers. Le médecin l'examine longuement, et paraissant embarrassé sur le traitement à employer, demande l'avis de son confrère le vétérinaire, qui lui répond sans hésitation aucune :

« C'est bien simple, prescrivez-lui une douzaine d'huitres, ça le guérira promptement. »

Le commissaire, d'un autre avis, s'écrie immédiatement :

« Malheureux, gardez-vous en bien ! Ils seraient treize à table, c'est un mauvais nombre, et l'un d'eux, peut-être le malade lui-même, pourrait en succomber. »

Un éclat de rire part de toutes les poitrines, le naturel quitte la partie sans attendre le résultat de la consultation, et un nouveau client prend sa place.

C. M.

Geneviève.

VI

Geneviève avait à passer de bien mauvais jours dans la maison de Melchior ; sa belle-sœur était méchante comme un dragon, c'était peut-être parce qu'elle n'avait jamais eu d'enfants. Melchior et Geneviève s'asseyaient souvent à la grange, et feignaient d'éplucher des carottes par plaisanterie, mais dans le fait ils les mangeaient du meilleur appétit. Geneviève faisait tout son possible pour maintenir son frère en bonne patience. Elle savait ce que c'est que le désaccord dans un ménage ; elle insistait sur ce point, qu'il fallait endurer en paix les privations, et le bon Melchior consentait à tout.

Cependant, Geneviève suppliait toujours Brœnner d'accé-

lérer leur mariage. Mais celui-ci exhiba bientôt un nouveau projet. Il voulait émigrer en Amérique, il était aussi à même de faire le docteur que le médecin de l'administration, mais il ne lui était pas permis de pratiquer, et c'est pourquoi il voulait et devait partir.

Geneviève joignit les mains, se jeta à ses genoux et le supplia de renoncer à une idée pareille ; n'avaient-ils pas assez de fortune pour vivre, sans même avoir besoin de se mêler de médecine ? Mais Brœnner resta inébranlable, et traita Geneviève de sotte fille de village, qui ne sait pas seulement que derrière les montagnes il y en a encore du monde. A ces mots, Geneviève s'affaissa la face contre terre ; une effrayante pensée venait de traverser son âme, la pensée qu'elle était méprisée et qu'elle serait éternellement malheureuse. Brœnner s'en aperçut, vint à elle, la releva amicalement, l'embrassa et se mit à lui parler affablement, si bien que Geneviève oublia tout et consentit à ce qu'il voulait ; elle était prête à le suivre en Amérique, elle l'eût suivi jusqu'au bout du monde, tant il s'était rendu maître de son cœur et de sa pensée.

Brœnner avait déjà tout préparé ; la fortune de Geneviève avait été convertie en argent, et, pour la commodité du voyage, changée contre de l'or. Geneviève prélevait cela sur sa dot.

Geneviève et Brœnner étaient sur le point de faire publier leurs bans à l'église, mais les papiers de Brœnner, qui était originaire du pays de Hohenlohe, n'arrivaient toujours pas. Aiors celui-ci vint vers Geneviève, un jour qu'elle était dans la cuisine, occupée à relaver, et lui dit : — Geneviève, sais-tu une chose ? Il faut que j'aille chez nous chercher mes papiers moi-même. Là, en bas, j'ai un ami avec une voiture, c'est justement une belle occasion pour aller jusqu'à Tubingen, alors je ferai faire aussi notre passe-port par l'ambassadeur, et nous pourrions encore partir cet automne.

— Plutôt aujourd'hui que demain, dit Geneviève.

— A propos, dit de nouveau Brœnner, je n'ai plus d'argent avec moi, ne pourrais-tu m'en remettre un peu ?

— Tiens, voilà la clé, dit Geneviève, vas-en chercher là-haut, tu sais où il est, à gauche, près des chemises neuves qui sont liées ensemble avec un ruban.

Brœnner monta dans la chambre du haut, et redescendit un instant après. Geneviève essuya ses mains avec son tablier et les lui tendit. La main de Brœnner tremblait. Geneviève voulait le reconduire un petit bout de chemin, mais il la pria de rester et redescendit l'escalier au galop. Cela fit bien mal à Geneviève de voir que Brœnner ne voulait pas qu'elle l'accompagnât jusque sur le pas de la porte, elle pensa qu'il avait honte d'elle devant son ami, et se mit à réfléchir là-dessus au sort qui l'attendait ; des larmes amères se mirent bientôt à couler dans sa tige à laver. Ensuite elle monta dans sa petite chambre, sous le pignon du toit, afin de regarder par la fenêtre et de suivre encore des yeux la voiture. Mais quel ne fut pas son étonnement quand elle vit que la voiture, au lieu de suivre la route de Tubingen, avait pris celle de Herremberg tout à l'opposite. Elle avait déjà ouvert la bouche comme pour les rappeler, et leur crier qu'ils se trompaient de chemin, puis elle se dit qu'on ne pouvait l'entendre, ou que Brœnner devait s'être trompé.

Huit, quinze jours s'écoulèrent, sans qu'on revît Brœnner ni qu'on reçût de ses nouvelles. Geneviève était souvent bouleversée à l'idée d'appartenir toute sa vie à un homme qui n'aurait pour elle ni amour ni respect ; elle n'était pas orgueilleuse, mais elle se disait pourtant que chacun, même le bourgmestre de l'endroit, aurait été heureux d'obtenir sa main. Puis tout aussitôt après elle pensait de nouveau à Brœnner, et lui demandait intérieurement pardon de tous les cuisants reproches qu'elle lui avait adressés dans son âme. Elle se le figurait là, devant ses yeux, et il lui paraissait alors si noble et si aimable, qu'elle ne voyait plus en lui le moindre défaut ; car c'est toujours ainsi : quand nous sommes éloignés des gens que nous aimons, nous ne voyons plus de défauts en eux, mais uniquement des vertus.

(A suivre.)

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMP. HOWARD-DELISLE.